

*(tous les montants sont en dollars américains à moins d'indication contraire)*

## **Gildan met à jour ses prévisions afin de refléter une charge prévue liée à la réduction progressive des activités du distributeur Heritage**

**Montréal, le 26 mars 2019** – Les Vêtements de Sport Gildan Inc. (TSX et NYSE : GIL) annonce aujourd'hui qu'elle prévoit inscrire une charge d'environ 19 à 23 millions de dollars au premier trimestre de 2019, liée à la dépréciation d'une créance client de Heritage Sportswear (Heritage), l'un de ses clients de la distribution aux États-Unis dans le réseau des vêtements à imprimer.

Le 26 mars 2019, à la suite de tentatives infructueuses continues de vendre les activités de Heritage à titre d'entreprise en exploitation, le séquestre nommé pour administrer les activités de Heritage a déposé une requête en cour pour faire approuver la réduction progressive ordonnée des activités de Heritage et la vente de ses actifs par voie de liquidation. Étant donné cette requête, la Société imputera une charge à ses résultats et met à jour ses prévisions relatives au bénéfice dilué par action ajusté du premier trimestre pour refléter la charge prévue liée à Heritage, qui est estimée entre 0,09 \$ et 0,11 \$ environ et qui n'était pas prise en compte dans les prévisions initiales pour 2019 émises par la Société le 21 février 2019. En conséquence, compte tenu de la charge prévue, la Société prévoit que le bénéfice dilué par action ajusté du premier trimestre de 2019 se situera dans une fourchette de 0,14 \$ à 0,16 \$, alors que ses prévisions antérieures se situaient entre 0,24 \$ et 0,26 \$. Les prévisions de ventes de la Société pour le premier trimestre demeurent inchangées.

Comme Heritage est un distributeur de vente en gros qui vend des vêtements sans motif à des imprimeurs sérigraphes et à des décorateurs, lesquels revendent ensuite les vêtements décorés aux utilisateurs finaux, la Société prévoit que les activités auparavant menées par Heritage (ventes nettes de Gildan d'environ 60 millions de dollars en 2018) seront principalement absorbées par d'autres distributeurs de vente en gros dans le réseau. En conséquence, la Société ne s'attend pas à une incidence défavorable sur ses prévisions initiales de ventes pour l'exercice 2019 au complet attribuable à la réduction progressive des activités de Heritage. La Société confirme ses prévisions pour l'exercice 2019 au complet, soit une croissance projetée des ventes s'établissant dans le milieu d'une fourchette à un seul chiffre, et met à jour ses prévisions relatives au bénéfice dilué par action conforme aux PCGR et au bénéfice dilué par action ajusté pour l'exercice complet afin de refléter la charge prévue liée à Heritage. La Société prévoit maintenant que le bénéfice dilué par action conforme aux PCGR pour 2019 se situera dans une fourchette de 1,80 \$ à 1,90 \$, alors que ses prévisions antérieures se situaient entre 1,90 \$ et 2,00 \$, et prévoit que le bénéfice dilué par action ajusté pour 2019 se situera dans une fourchette de 1,90 \$ à 2,00 \$, alors que ses prévisions antérieures se situaient entre 2,00 \$ et 2,10 \$.

### **Mesures financières non conformes aux PCGR**

Le présent communiqué de presse comporte des références à certaines mesures financières non conformes aux PCGR décrites ci-après. Ces mesures non conformes aux PCGR n'ont pas de sens normalisé aux termes des Normes internationales d'information financière (« IFRS ») et il est donc peu probable qu'elles soient comparables à des mesures semblables présentées par d'autres entreprises. Par conséquent, elles ne doivent pas être considérées de façon isolée. Les modalités et les définitions relatives aux mesures non conformes aux PCGR utilisées dans le présent communiqué figurent ci-dessous.

1) Il y a lieu de se reporter à la rubrique intitulée « Mesures financières non conformes aux PCGR » du présent communiqué de presse.

### Bénéfice net ajusté et bénéfice dilué par action ajusté

Le bénéfice net ajusté correspond au bénéfice net avant les coûts de restructuration et les autres coûts connexes à des acquisitions, l'impôt sur le résultat lié aux activités de restructuration et autres activités connexes à des acquisitions ainsi que l'impôt sur le résultat découlant de la réévaluation des actifs et des passifs d'impôt différé par suite de modifications des taux d'impôt prévus par la loi dans les pays où nous exerçons nos activités. Le bénéfice dilué par action ajusté correspond au bénéfice net ajusté divisé par le nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation. La Société utilise le bénéfice net ajusté et le bénéfice dilué par action ajusté pour mesurer sa performance d'une période à l'autre, sans tenir compte de la variation liée à l'incidence des éléments décrits ci-dessus. La Société exclut ces éléments parce qu'ils influencent la comparabilité des résultats financiers et pourraient fausser l'analyse des tendances relativement à son rendement commercial. Le fait d'exclure ces éléments ne signifie pas qu'ils sont nécessairement non récurrents.

### **Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs**

Certains énoncés qui figurent dans le communiqué de presse constituent des énoncés prospectifs au sens de la loi des États-Unis intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* et des lois et de la réglementation sur les valeurs mobilières du Canada. Ces énoncés sont assujettis à des risques, des incertitudes et des hypothèses importants. Les énoncés prospectifs comprennent entre autres de l'information sur nos opinions, nos plans, nos attentes, nos anticipations, nos estimations et nos intentions, incluant notamment nos attentes relatives aux ventes nettes, au bénéfice dilué par action et au bénéfice dilué par action ajusté. Les énoncés prospectifs se reconnaissent généralement à l'emploi de termes ayant une connotation conditionnelle ou prospective, tels que « peut », « fera », « s'attend à », « a l'intention de », « estime », « prévoit », « suppose », « anticipe », « planifie », « croit », « continue », de même que de la forme négative de ces expressions ou des variantes de celles-ci ou de termes semblables. Le lecteur est invité à consulter les documents déposés auprès des Autorités canadiennes en valeurs mobilières et de la Securities and Exchange Commission des États-Unis, ainsi que les risques décrits aux rubriques « Gestion des risques financiers », « Principales estimations comptables et jugements » et « Risques et incertitudes » de notre rapport de gestion le plus récent pour une analyse des facteurs pouvant influencer nos résultats futurs. Les facteurs significatifs et les principales hypothèses qui ont été retenus pour tirer une conclusion ou formuler une prévision ou une projection sont également présentés dans ce document et le présent communiqué de presse.

Les énoncés prospectifs sont, de par leur nature, incertains et les résultats ou les événements qui y sont prévus pourraient différer considérablement des résultats ou des événements réels. Les facteurs significatifs qui pourraient faire en sorte que les événements ou les résultats réels diffèrent considérablement des conclusions, prévisions ou projections reflétées dans ces énoncés prospectifs comprennent notamment :

- notre capacité à mettre à exécution nos stratégies et nos plans de croissance;
- notre capacité à intégrer avec succès les acquisitions et réaliser les synergies et les bénéfices attendus;
- l'intensité de la concurrence et notre capacité à y répondre efficacement;
- des changements de la conjoncture économique et des conditions financières à l'échelle mondiale ou dans un ou plusieurs des marchés que nous desservons;
- notre dépendance à l'égard d'un petit nombre de clients d'envergure;
- le fait que nos clients ne soient pas dans l'obligation de passer un minimum de commandes fermes;
- notre capacité à prévoir, identifier et réagir à l'évolution des préférences des consommateurs et des tendances de consommation;
- notre capacité à gérer efficacement le niveau de notre production et de nos stocks en fonction des fluctuations de la demande des consommateurs;
- les fluctuations et la volatilité des cours des matières premières entrant dans la fabrication de nos produits, comme le coton et les fibres de polyester, les colorants et autres produits chimiques;
- notre dépendance à l'égard de fournisseurs clés et notre capacité à maintenir un approvisionnement ininterrompu en matières premières et en produits finis;
- l'impact des risques liés aux conditions météorologiques et au climat politique et socioéconomique propres aux pays où nous exerçons nos activités ou auprès desquels nous nous approvisionnons;
- la perturbation des activités de fabrication et de distribution causée par des facteurs tels que des enjeux opérationnels, des perturbations au niveau des fonctions logistiques de transport, des conflits de travail,

l'instabilité politique ou sociale, le mauvais temps, les catastrophes naturelles, les pandémies et d'autres événements défavorables imprévus;

- la conformité à la réglementation en matière de commerce international, de concurrence, de fiscalité, d'environnement, de santé et sécurité au travail, de responsabilité de produits, d'emploi, de brevets et de marques de commerce, d'entreprises et de valeurs mobilières, de licences et de permis, de confidentialité des données, de faillite, de lutte anticorruption, ou à toutes autres lois ou réglementation en vigueur dans les territoires où nous exerçons nos activités;
- l'imposition de mesures correctives commerciales ou la modification des droits et des tarifs, des lois et accords sur le commerce international, des accords commerciaux bilatéraux et multilatéraux et des programmes de préférences commerciales sur lesquels compte actuellement la Société pour exercer ses activités ou pour l'application des mesures de protection qui en découlent;
- les facteurs ou circonstances qui pourraient faire grimper notre taux d'impôt effectif, dont le résultat de vérifications fiscales ou la modification de lois ou de traités fiscaux applicables;
- l'évolution ou le risque de violation des lois et règlements sur la sécurité des produits de consommation;
- les changements relatifs à nos relations de travail avec nos employés ou aux lois et réglementations sur l'emploi au Canada comme à l'étranger;
- une mauvaise presse à la suite de violations réelles, présumées ou perçues, par la Société ou l'un de ses sous-traitants, des lois du travail et environnementales ou des normes du travail internationales, ou pour des pratiques de travail ou toutes autres pratiques commerciales contraires à l'éthique;
- les changements liés aux arrangements en matière d'octroi de licences à des tiers et de marques sous licence;
- notre capacité à protéger nos droits de propriété intellectuelle;
- les problèmes opérationnels liés à nos systèmes d'information découlant de pannes de systèmes, de virus, d'une atteinte à la sécurité et à la cybersécurité, de désastres, de perturbations découlant de la mise à jour ou de l'intégration de systèmes;
- une atteinte réelle ou perçue à la sécurité des données;
- notre dépendance à l'égard des gestionnaires clés et notre capacité à attirer et/ou à retenir du personnel clé;
- les modifications des méthodes et des estimations comptables;
- l'exposition aux risques découlant des instruments financiers, dont le risque de crédit lié aux créances clients, et à d'autres instruments financiers, le risque de liquidité, le risque de change et le risque de taux d'intérêt, de même que les risques liés aux prix des marchandises.

Ces facteurs pourraient faire en sorte que la performance et les résultats financiers réels de la Société au cours des périodes futures diffèrent de façon significative des estimations ou des projections à l'égard de la performance ou des résultats futurs exprimés, expressément ou implicitement, dans ces énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs ne tiennent pas compte de l'incidence que les opérations ou les éléments non récurrents ou inhabituels annoncés ou qui se produiront après la formulation des énoncés pourraient avoir sur les activités de la Société. Par exemple, ils ne tiennent pas compte de l'incidence des cessions et des acquisitions d'entreprises ou d'autres transactions commerciales, des dépréciations d'actifs, des pertes de valeur d'actifs ou d'autres charges annoncées ou qui sont constatées après la formulation des énoncés prospectifs. L'incidence financière de ces opérations et d'éléments non récurrents ou inhabituels peut se révéler complexe et dépend nécessairement des faits propres à chacun d'eux.

Rien ne peut garantir que les attentes exprimées dans nos énoncés prospectifs se concrétiseront. Les énoncés prospectifs ont pour but de fournir au lecteur une description des attentes de la direction relativement à la performance financière future de la Société et ils risquent de ne pas convenir à d'autres fins. De plus, à moins d'indication contraire, les énoncés prospectifs présentés dans ce communiqué ont été établis en date de ce dernier et nous ne nous engageons nullement à les actualiser publiquement ni à les réviser à la lumière de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif que ce soit, sauf si les lois ou les réglementations applicables l'exigent. Les énoncés prospectifs contenus dans ce communiqué sont présentés sous réserve expresse de cette mise en garde.

### **À propos de Gildan**

Gildan est l'un des principaux fabricants de vêtements de base de tous les jours qui commercialise ses produits en Amérique du Nord, en Europe, en Asie-Pacifique et en Amérique latine, sous un portefeuille diversifié de marques appartenant à la Société, dont Gildan®, American Apparel®, Comfort Colors®, Gildan® Hammer™, Gold Toe®, Anvil®,

Alstyle®, Secret®, Silks®, Kushyfoot®, Secret Silky®, Therapy Plus<sup>MC</sup>, Peds® et MediPeds® ainsi que sous la marque Under Armour®, grâce à une licence pour les chaussettes offrant des droits de distribution exclusifs aux États-Unis et au Canada. Notre offre de produits comprend des vêtements de sport, des sous-vêtements, des chaussettes, des bas de nylon et des bas collants vendus à un large éventail de clients, y compris des grossistes, des sérigraphes ou des décorateurs, ainsi qu'aux détaillants qui vendent aux consommateurs par l'entremise de leurs magasins physiques et/ou leurs plateformes de commerce électronique. En outre, nous vendons directement aux consommateurs par l'intermédiaire de nos propres plateformes de vente directe aux consommateurs.

Gildan possède et opère des installations de production à grand volume et verticalement intégrées, qui sont principalement situées en Amérique centrale, dans le bassin des Caraïbes, en Amérique du Nord et au Bangladesh. Avec plus de 50 000 employés à l'échelle mondiale, Gildan est engagée à mettre en place des pratiques de premier plan en matière de main-d'œuvre et d'environnement dans toute la chaîne d'approvisionnement de la Société conformément à son programme de Responsabilité authentique<sup>MC</sup> intégré dans la stratégie d'affaires à long terme de la Société. Des informations additionnelles sur Gildan et sur ses pratiques et initiatives en matière de citoyenneté corporative sont disponibles au [www.gildancorp.com](http://www.gildancorp.com) et au [www.Gildanauthentique.com](http://www.Gildanauthentique.com).

-30-

**Relations avec les investisseurs :**

Sophie Argiriou  
Vice-présidente, communications avec les investisseurs  
(514) 343-8815  
[sargiriou@gildan.com](mailto:sargiriou@gildan.com)

**Relations avec les médias :**

Garry Bell  
Vice-président, communications et marketing d'entreprise  
(514) 744-8600  
[gbell@gildan.com](mailto:gbell@gildan.com)